



Société anonyme au capital de 6 594 480 euros  
Siège social : Immeuble Vision Défense – 89-91 Boulevard National – 92257 La Garenne Colombes Cedex  
RCS NANTERRE B 329 764 625 - Code APE : 722A  
Tél. : +33 1 41 27 19 70 – Fax : +33 1 41 27 19 71  
Adresse Internet : <http://www.avanquest.com>

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES SOUMIS A L'AUTORISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 3 OCTOBRE 2006**

**Date de l'Assemblée Générale** : 3 octobre 2006

**Nombre de titres détenus par l'émetteur** : 6.652

**Répartition par objectif des titres détenus au 30 septembre 2006** : 100% animation du marché secondaire

**Objectifs du nouveau programme de rachat** :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité du cours de l'action Avanquest par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité, actuellement conclu avec Oddo Pinatton Corporate, conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- satisfaire aux obligations liées à des programmes d'options sur les actions ou autres allocations d'actions aux salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de la réglementation,
- la remise ou échange d'actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société,
- la conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des actions acquises, ainsi que le cas échéant de celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures, sous réserve d'une autorisation en vigueur donnée par une assemblée générale statuant dans sa forme extraordinaire.

**Part maximale de rachat de capital** : 10% du capital social courant, soit 678 445 actions. En tenant compte du nombre d'actions détenues directement ou indirectement au 30 septembre 2006, 6 652 actions représentant 0,1% du capital social, et dans la mesure où ces titres ne sont pas vendus ou transférés ultérieurement, la part maximale de rachat serait alors ramenée à 9,9%, soit 671 793 actions. Il est précisé qu'en application des dispositions de l'article L.225-209 du code de commerce, la société ne pourra racheter plus de 10% de son capital social.

**Montant maximum du programme de rachat** : 23 745 575 euros

**Titres concernés** : actions ordinaires – ISIN FR00004026714

**Prix d'achat unitaire maximum** : 35 euros

**Durée du programme** : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 3 octobre 2006, soit jusqu'au 2 avril 2008 minuit.

**Tableau de déclaration synthétique**

**Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 30 septembre 2006**

Pourcentage de capital auto détenu directement ou indirectement	0,1%
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	6 652
Valeur comptable du portefeuille	107 254,11€
Valeur de marché du portefeuille	87 806,40€

	Flux Bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achats vendues	Ventes à terme
Nombre de titres	304 312	299 233				
Echéance maximale moyenne			Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen de la transaction (€)	18,28	18,33				
Prix d'exercice moyen	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montants (€)	5 561 768,66€	5 485 127,78€				